

## SEANCE DU 19 JUILLET 2021

Le 19 juillet deux mille vingt et un à vingt heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Romazy, légalement convoquée, s'est réunie à la salle des fêtes, lieu des séances publiques, sous la présidence de M. Patrick BESNARD

Nombre de membres en exercice : 9  
Etaient présents : 8

**Présents** : BESNARD Patrick, STICKER Stéphanie, ROCHER Frédéric, BATAIS Loïc, ASLINE Sylvie, LEBON Thérèse, PIRON Jeannine, NOURRY Catherine

**Absents excusés** : TISON Nadine

**Absent** :

Procuration :

**Secrétaire de séance** : STICKER Stéphanie

Date convocation : 12 juillet 2021

Date d'affichage : 12 juillet 2021

**Le compte rendu de la séance du 25 février est adopté à l'unanimité.**

### 9-2021– MANIFESTATIONS 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2021

Monsieur Le Président rappelle que tous les ans, le CCAS organise un repas pour les aînés de la commune.

En 2020, ce repas n'avait pas pu se faire du fait de la crise sanitaire liée au COVID et que ce repas avait été remplacé par une distribution de colis.

Cette année il est proposé d'organiser à nouveau un repas si la situation sanitaire le permet. Les conditions seraient les suivantes :

- Personnes nées avant et en 1954 : gratuit
- Personnes nées entre 1955 et 1959 : demi-tarif
- Personnes nées après 1959 : plein tarif
- Enfants moins de 14 ans : demi-tarif
- Adulte accompagnateur et enfant de 15 ans et plus : plein tarif

Monsieur Le Président estime à environ 40 le nombre de personnes présentes.

Il est proposé d'offrir un bouquet de fleurs aux personnes ayant leur anniversaire le jour du repas.

Il est également prévu d'organiser une tombola et pour ce faire, il faudra rechercher des lots.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation :

- Monsieur Le président se charge de contacter le traiteur Monsieur MARTIN afin de connaître ses disponibilités et ses propositions de menu.
- Contacter les commerçants de la commune pour les achats nécessaires hors menu.
- Une prochaine réunion est programmée au mardi 3 août à 20h30 à la salle des fêtes pour fixer la date du repas et le prix, préparer les invitations et organiser la distribution.
- Afin de connaître le nombre exact de personnes présentes, une date de retour d'inscription sera mentionnée sur l'invitation. Ces inscriptions se feront au secrétariat de la mairie.

Les membres de la commission administrative approuvent à l'unanimité l'ensemble des propositions énoncées.

**La séance est levée à 21H15**

BESNARD Patrick	TISON Nadine	STICKER Stéphanie
	Excusée	
ROCHER Frédéric	BATTAIS Loïc	LEBON Thérèse
PIRON Jeannine	ASLINE Sylvie	NOURRY Catherine